



Conseil d'Etat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



2019.02393

P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY
Conseil d'Etat

Poste CH SA

Département fédéral des finances
Monsieur Ueli Maurer
Conseiller fédéral
Palais fédéral
3003 Berne



Références FC
Date 12 juin 2019

Modification de la loi sur les banques – Procédure de consultation

Monsieur le Conseiller fédéral,

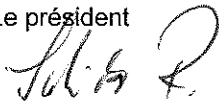
Votre correspondance du 8 mars 2019 nous est bien parvenue et nous avons pris note de la modification envisagée de la loi sur les banques.

Nous n'avons pas de remarques concernant ce projet.

Toutefois, nous relevons que ce projet renforce la protection des déposants et des investisseurs, et ainsi, la compétitivité de la place financière suisse.

Vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'expression de notre considération distinguée.

Le président


Roberto Schmidt



Le chancelier


Philipp Spörri

Copie à rechtsdienst@sif.admin.ch